

## Diplôme National du Brevet (DNB) Résultats provisoires (juin) session 2018

“ En 2018, la réussite au brevet atteint 88.5 %, soit une baisse de 2.1 points par rapport à la session précédente. Quatre admis sur cinq obtiennent une mention. Cette année, les barèmes des écrits de français et de mathématiques sont plus importants dans la note globale des candidats.

### Le nouveau barème des écrits

Le brevet évalue les connaissances et compétences à la fin du collège. 9 candidats sur 10 se présentent en série générale, contre 1 sur 10 en série professionnelle. Pour les candidats scolarisés en 3<sup>e</sup>, les résultats en cours de formation sont évalués par le socle commun sur 400 points, auxquels s'ajoutent les épreuves terminales sur

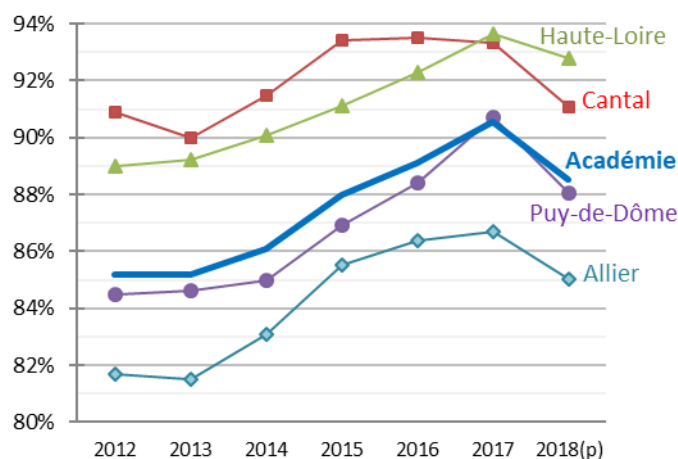
400 points également (écrits de français, mathématiques, sciences, histoire-géographie-enseignement moral et civique, et soutenance orale). Par rapport à la session passée, les écrits de français et mathématiques sont évalués sur 100 points au lieu de 50, ce qui équilibre les barèmes du socle et des épreuves terminales.

	Diplôme national du brevet session 2018 - résultats provisoires									Rappel session 2017
	Série générale			Série professionnelle			Ensemble			
	Présents	Admis	% Admis	Présents	Admis	% Admis	Présents	Admis	% Admis	
Allier	3 252	2 803	86.2%	382	287	75.1%	3 634	3 090	85.0%	86.7%
Cantal	1 279	1 178	92.1%	169	141	83.4%	1 448	1 319	91.1%	93.3%
Haute-Loire	2 582	2 413	93.5%	286	248	86.7%	2 868	2 661	92.8%	93.7%
Puy-de-Dôme	6 426	5 743	89.4%	637	475	74.6%	7 063	6 218	88.0%	90.7%
<b>Académie</b>	<b>13 539</b>	<b>12 137</b>	<b>89.6%</b>	<b>1 474</b>	<b>1 151</b>	<b>78.1%</b>	<b>15 013</b>	<b>13 288</b>	<b>88.5%</b>	<b>90.6%</b>
<i>Rappel 2017</i>			<i>91.9%</i>			<i>79.4%</i>			<i>90.6%</i>	

### Une baisse de 2.1 points

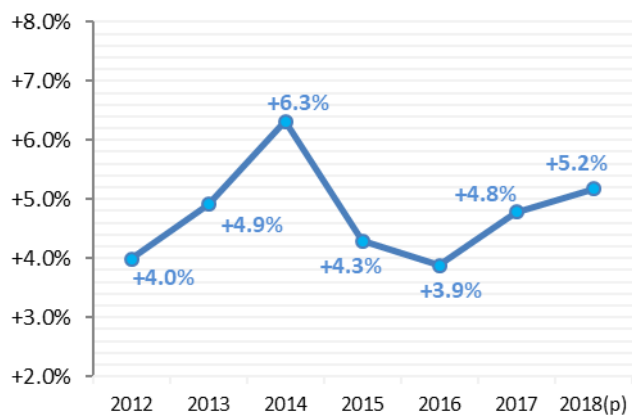
Après une hausse continue ces dernières années, le taux de réussite dans l'académie en 2018 diminue de 2.1 points : environ 15 000 candidats se sont présentés et 13 300 ont été admis, soit un taux de réussite de 88.5 % (résultat provisoire) contre 90.6 % la session passée. La réussite en série générale diminue de 2.3 points et celle en série professionnelle de 1.3 points (NB : la tendance nationale sera connue ultérieurement après délibération de l'ensemble des jurys académiques).

En Haute-Loire, la réussite diminue dans une moindre mesure (-0.9 point). Elle reste la plus élevée de l'académie, l'écart s'accroît très légèrement avec l'Allier (+7.8 points contre +7.0 points en 2017).



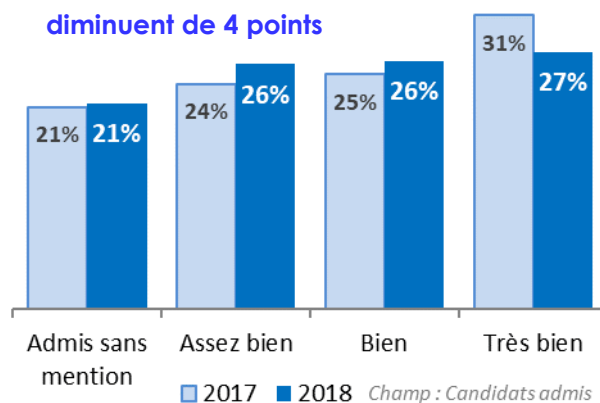
2018 (p) : résultats provisoires pour 2018.

## Le taux de réussite des filles dépasse de 5.2 points celui des garçons



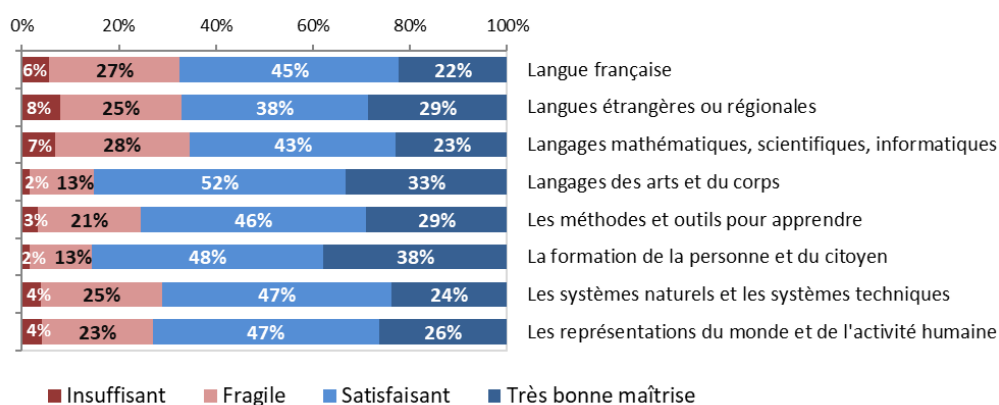
2018(p) : résultats provisoires pour 2018

## Parmi les admis, la part de mentions reste stable et les mentions « très bien » diminuent de 4 points



## Stabilité pour le socle

Pour chacune des huit composantes, un candidat de 3<sup>e</sup> obtient 10 points si sa maîtrise est insuffisante, 25 points si elle est fragile, 40 points si elle est satisfaisante et 50 points si elle est très bonne. La somme de ces points aboutit à une note au socle sur 400 points. Les niveaux de maîtrise des composantes du socle sont proches de l'an passé. Les candidats scolaires de 3<sup>e</sup> obtiennent en moyenne 306 points au socle sur 400 (contre 309 en 2017). En langue française, langues étrangères et sciences, un candidat sur trois a une maîtrise insuffisante ou fragile.



## Sources, champ et définitions

Base EDECA du rectorat de Clermont-Ferrand, alimentée par la base de gestion CYCLADES (date extraction 10/07/2018). BCP. Résultats 2018 provisoires : hors session de remplacement à laquelle certains candidats sont autorisés à se présenter dans des cas très particuliers. Tout candidat : scolaires de 3<sup>e</sup> des établissements publics ou privés sous contrat de l'éducation nationale et de l'agriculture, candidats individuels, formation continue, formation à distance. Sont considérés comme présents les candidats qui ont participé à au moins une épreuve terminale.

## Pour en savoir plus

Éduscol. « Modalités d'attribution du diplôme national du brevet » [page Internet], (consultée le 21/06/2018)

<http://eduscol.education.fr/cid98239/modalites-d-attribution-du-diplome-national-du-brevet.html>

